

**Assemblée générale**

Distr. générale
1er septembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 20 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation
des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
assistance économique spéciale à certains pays ou régions**

**Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement
de la paix et de la normalité au Tadjikistan et le relèvement
de ce pays**

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-3	3
II. Historique de la situation au Tadjikistan	4-10	3
III. Assistance humanitaire	11-45	4
A. Fourniture de l'assistance humanitaire	17-42	4
B. Coordination de l'aide humanitaire	43-45	7
IV. Relèvement et coopération aux fins du développement	46-53	8
V. Conclusions	54-61	9

Tableaux

I. A. Appel global des Nations Unies pour le Tadjikistan (1998) : état des besoins et des contributions au 27 juillet 1998	10
B. Appel global des Nations Unies pour le Tadjikistan : état financier actualisé	10

* A/53/150.

II.	Appel global des Nations Unies pour le Tadjikistan : contributions des donateurs au 27 juillet 1998	11
A.	Aide non alimentaire	11
B.	Aide alimentaire	11
III.	Appel global des Nations Unies pour le Tadjikistan : liste des activités relatives aux projets au 27 juillet 1998	12
IV.	État au 28 juillet 1998 des contributions fournies ou promises par la communauté internationale pour l'aide humanitaire au Tadjikistan hors du cadre de l'appel global des Nations Unies	15

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 52/169 I de l'Assemblée générale, en date du 16 décembre 1997, intitulée «Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité au Tadjikistan et le relèvement de ce pays». Dans cette résolution l'Assemblée générale a noté que, malgré l'heureuse issue des pourparlers intertadjiks et les efforts déployés par le Gouvernement tadjik pour affecter des ressources, dont il dispose en quantité limitée, aux réfugiés et aux déplacés qui regagnent leur pays, la situation économique au Tadjikistan demeurerait très précaire et les services sociaux de base étaient en grande partie paralysés, ce qui rendait extrêmement vulnérable une forte proportion de la population. L'Assemblée générale a aussi constaté avec préoccupation que la situation demeurerait très instable sur le plan de la sécurité dans certaines régions du Tadjikistan.

2. Les États Membres et les autres intéressés ont été encouragés par l'Assemblée générale à continuer à fournir une assistance pour faire face aux besoins humanitaires les plus pressants du Tadjikistan et à lui apporter leur soutien pour le relèvement et la relance de son économie.

3. L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à suivre la situation humanitaire au Tadjikistan et de lui rendre compte, à sa cinquante-troisième session, des progrès accomplis dans l'application de la résolution 52/169 I. Le présent rapport couvre la période allant de l'adoption de cette résolution à la mi-août 1998. Au cours de cette période, cinq rapports ont été soumis au Conseil de sécurité sur la situation au Tadjikistan (S/1997/686 et Add.1 du 4 septembre 1997, S/1997/859 du 5 novembre 1997, S/1998/113 et Corr.1 du 10 février 1998, S/1998/374 du 6 mai 1998 et S/1998/754 du 13 août 1998).

II. Historique de la situation au Tadjikistan

4. La guerre civile a éclaté au Tadjikistan pendant l'été de 1992, moins d'un après la dissolution de l'Union des républiques socialistes soviétiques. Au milieu de 1993, dans un pays comptant moins de 6 millions d'habitants, quelque 50 000 personnes, essentiellement des civils, auraient été tuées, 600 000 environ déplacées à l'intérieur du pays et 60 000 de plus auraient trouvé refuge au nord de l'Afghanistan. Un grand nombre ont fui vers les républiques voisines de l'Asie centrale et d'autres pays de la Communauté d'États indépendants (CEI). On ne dispose pas de chiffres fiables sur le

nombre de réfugiés, dont beaucoup sont devenus des migrants économiques et des travailleurs saisonniers.

5. Au milieu de 1995, la majorité des personnes déplacées à l'intérieur du pays qui souhaitaient retrouver leur domicile d'avant la guerre étaient revenues. Grâce à l'aide du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres organisations internationales, presque tous les réfugiés d'Afghanistan étaient revenus au Tadjikistan à la fin de 1997.

6. Le 27 juin 1997, après trois années de négociations intertadjikes sur la réconciliation nationale, le Président de la République tadjike et le chef de l'Opposition tadjike unie (OTU) ont signé l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan. La Commission de réconciliation nationale, organe d'exécution de l'Accord général composé de 26 membres avec une représentation égale du Gouvernement et de l'OTU, a démarré ses activités à Douchanbé le 15 septembre 1997. Cet accord, qui prévoyait une période de transition de 12 à 18 mois pour l'application de toutes ses dispositions, a été compromis à plusieurs reprises par des violences sporadiques et des blocages politiques.

7. La nomination, le 12 février 1998, de cinq membres de l'OTU à des postes ministériels et le retour de M. Akbar Turajonzoda, chef adjoint de l'OTU, qui a été nommé, le 10 mars, Premier Vice-Premier Ministre pour les relations économiques avec la CEI, ont été considérés comme des avancées majeures vers l'élimination de la violence et l'accélération du processus de paix.

8. L'une des plus grandes difficultés politiques auxquelles s'est heurté le processus de paix a été l'adoption par le Parlement, à sa session de mai, de la loi relative aux partis politiques, qui a interdit les partis à caractère confessionnel. Une commission de conciliation de 12 membres (OTU et Gouvernement) a été constituée par décret présidentiel et chargée de soumettre des propositions visant à supprimer les désaccords entre la CNR et le Parlement au sujet de cette loi. Le 18 juin 1998, le Président a accepté de renvoyer le projet de loi modifié devant la session parlementaire suivante.

9. L'enregistrement et la démobilisation des combattants de l'OTU posent encore un problème difficile et l'on n'a pas déterminé combien d'entre eux seront affectés aux structures militaires réformées. La question de la démobilisation des forces gouvernementales n'a pas encore été abordée.

10. La situation en matière de sécurité s'est aggravée pendant la semaine du 20 juillet 1998 et des inconnus ont assassiné quatre membres de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT), deux observateurs

militaires originaires respectivement de Pologne et d'Uruguay, un spécialiste japonais des affaires civiles et un chauffeur/ interprète tadjik. Les organisations humanitaires ont suspendu leurs activités dans la vallée de la Karategin et poursuivi leur action dans d'autres régions où la sécurité a été renforcée. Cet événement a porté un coup d'arrêt grave au processus de paix.

III. Assistance humanitaire

11. La situation reste préoccupante car l'assistance internationale ne répond qu'en partie aux besoins urgents qui ne cessent de croître dans l'ensemble du pays. Ces besoins sont d'autant plus criants que l'État n'est pas en mesure d'assurer une protection sociale à ses citoyens. L'instabilité actuelle empêche de mettre en place des programmes de relèvement d'envergure et la situation continue de se détériorer.

12. L'urgence manifeste du début des années 90 a été remplacée par une lente dégradation des conditions de vie des groupes vulnérables. Ils sont de plus en plus nombreux, notamment parmi les retraités et les personnes placées en institution, à dépendre totalement de l'aide humanitaire internationale. Selon un rapport du Programme alimentaire mondial (PAM) de 1998, 80 % des habitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté et, d'après l'Office de statistique d'État, le chômage touche près de 50 % de la population.

13. Les activités de relèvement sont essentielles pour sortir le pays de la dépendance à l'égard de l'assistance internationale. Or, elles ne peuvent être mises en place de façon durable pour diverses raisons : insécurité, législation inadéquate, absence de politique claire de soutien à l'initiative privée, système bancaire inefficace, attente de crédits de l'administration centrale et manque général de compétences et de formation en matière de lutte contre la pauvreté.

14. Dans l'appel global interinstitutions pour 1998 lancé en mars, l'ONU a demandé 34 millions de dollars pour poursuivre la fourniture d'aide humanitaire aux groupes vulnérables. Sur ce montant, 9 millions sont nécessaires pour l'aide alimentaire d'urgence et la promotion de la sécurité alimentaire, plus de 5 millions pour soutenir l'agriculture durable et 10 millions pour le secteur de la santé qui continue de se détériorer. À ce jour, moins de 19 % des besoins pour 1998 ont été couverts (voir les tableaux joints).

15. Cette réponse médiocre des donateurs est à rapprocher des résultats de la conférence organisée par l'ONU à Vienne en novembre 1997 pour promouvoir la paix et la réconciliation au Tadjikistan. Alors que des contributions importantes avaient été annoncées, les fonds réellement versés ont été très

faibles. Cela met en lumière le peu d'intérêt porté au Tadjikistan, un pays entre la paix et la guerre. Le manque de confiance des donateurs empêche de trouver les financements qui permettraient de concrétiser le rétablissement de la paix.

16. L'assassinat de quatre membres de la Mission de l'ONU au Tadjikistan a affecté les opérations internationales dans tout le pays. À l'incertitude qui règne en permanence et au contexte défavorable à la conduite des opérations humanitaires viennent s'ajouter des initiatives politiques ou militaires et des actes criminels qui visent à compromettre le processus de paix. Les organisations humanitaires craignent que, si les conditions d'insécurité actuelles continuent d'empêcher la fourniture de l'aide à certaines régions, il n'en résulte des conséquences graves pour les groupes vulnérables, notamment compte tenu de l'approche de l'hiver. En raison de la détérioration de la situation pour ce qui est de la sécurité, le personnel humanitaire non essentiel de l'ONU est installé provisoirement à Tashkent (Ouzbékistan) depuis le 24 août. Tout le personnel humanitaire devrait revenir au Tadjikistan dès que les conditions de sécurité le permettront.

A. Fourniture de l'assistance humanitaire

Rapatriement librement consenti

17. Depuis que le HCR a repris son opération de rapatriement librement consenti en juillet 1997, plus de 12 000 réfugiés tadjiks sont rentrés à ce jour, dont 11 000 du nord de l'Afghanistan, 1 000 du Turkménistan et une trentaine du Kirghizistan. Plusieurs institutions ont prêté leur concours pour cette opération, entre autres la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Société du Croissant-Rouge tadjike et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

18. Ces réfugiés ont été, pour la plupart, rapatriés dans les districts de la province méridionale de Khatlon où le HCR, d'autres institutions des Nations Unies et des organisations non gouvernementales ont fourni une aide pour le relèvement et la réinsertion, notamment un programme de logement prévoyant la reconstruction de 2 000 maisons pour les rapatriés.

19. Le HCR contribue au financement de ce programme de construction par le truchement de la Fédération pour la protection de l'enfance (États-Unis), de l'Agence de coopération technique et de développement (ACTED) et de Shelter Now International. Caritas Suisse reconstruit aussi des logements pour les rapatriés de la province de Khatlon. Toutefois, le manque de matériaux de construction, l'insuffisance des garanties de qualité, l'identification des bénéficiai-

res et le choix du type de construction ont entraîné des retards qui ont obligé à prolonger le programme au-delà de 1998.

Aide alimentaire

20. Le PAM et les autres organismes d'aide alimentaire fournissent des vivres à quelque 1 320 000 personnes, soit plus de 20 % de la population du Tadjikistan. Le PAM et ses partenaires d'exécution prennent en charge 44 % des bénéficiaires. Le reste est assuré par CARE International, la Fondation Aga Khan, l'organisation allemande Agro Action, la Fondation pour la protection de l'enfance (États-Unis), Mercy Corps International, Mission Est, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

21. D'après une enquête effectuée récemment par l'Office humanitaire de l'Union européenne (ECMO), 16% des foyers n'ont pas de sécurité alimentaire, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent conserver un régime alimentaire adéquat sans aide extérieure. D'après ce rapport, la proportion des foyers en situation de précarité alimentaire augmenterait progressivement, même dans l'hypothèse d'une croissance économique normale, aussi, compte tenu du déclin économique actuel, un très grand nombre de familles seront dans ce cas. Le Comité de l'assistance humanitaire de l'Union européenne a approuvé récemment la proposition de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour une contribution de 16,6 millions d'écus en faveur du Tadjikistan.

22. Le PAM signale que les organismes d'aide alimentaire constatent de nombreux cas de décès par malnutrition dans les prisons et les hôpitaux; en outre, les femmes de la province de Khatlon ont de graves problèmes d'anémie. Pour l'essentiel, l'aide alimentaire continuera de soutenir les groupes vulnérables : retraités, veuves, familles dirigées par une femme, enfants et personnes placées en institution.

23. Les organismes d'aide alimentaire poursuivent aussi, dans toutes les régions, leur action en faveur de l'autonomie et de la sécurité alimentaire des familles : généralisation des programmes d'affermage des terres, activités génératrices de revenus, programmes «des vivres contre du travail» et activités de formation. Les dispositifs de suivi destinés à mieux cibler l'aide alimentaire et à en améliorer la distribution sont renforcés.

Agriculture

24. D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Tadjikistan enregistre un déficit alimentaire de 300 000 tonnes, alors même que l'agriculture est le principal secteur économique national contribuant à hauteur de 25 % au produit intérieur brut et employant

quelque 40 % de la population active. Compte tenu de la rareté des terres arables (le Tadjikistan est montagneux à 93 %) et de la lenteur de la réforme agraire, on ne peut espérer un accroissement rapide de la productivité. Pendant un certain temps, il faudra continuer de fournir une aide alimentaire car les importations de vivres ont fortement baissé. Bien que le Gouvernement ait privatisé de nouvelles terres, ce qui a provoqué une augmentation de la production céréalière, la principale production agricole reste le coton. L'élevage du bétail ainsi que la culture des fruits et des légumes restent limités aux besoins individuels.

25. La production agricole s'est ressentie de l'hiver rigoureux qui a sévi au Tadjikistan en 1997/98 et qui a retardé les semailles de printemps. En outre, de nombreux glissements de terrain et inondations ont endommagé les réseaux d'irrigation, les routes et les ponts. Le Ministère de l'agriculture signale que les dégâts concernent plus de 64 000 hectares de terres cultivées.

26. La FAO fournit une assistance technique au Ministère de l'agriculture. CARE International, l'organisation allemande Agro Action et la Fondation Aga Khan financent avec la FAO le redressement du secteur agricole et son développement durable. La FAO réalise actuellement deux projets de production de semences de pommes de terre. En dépit des problèmes d'insécurité et des rigueurs climatiques, 4 000 tonnes de pommes de terre devraient être disponibles pour la consommation auxquels s'ajouteront 1 500 tonnes de semences.

Santé

27. Comme les autres éléments du secteur public, le service national de santé souffre de carences car le Gouvernement est incapable de trouver des ressources et d'assurer les services appropriés. Les organismes d'aide internationale fournissent des médicaments, du matériel médical et des avis techniques mais ne s'attaquent pas aux problèmes de fond comme la nécessité de moderniser les bâtiments, le faible niveau des salaires et l'insuffisance de formation. Les taux de morbidité et de mortalité restent préoccupants malgré l'aide humanitaire massive des cinq dernières années.

28. Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, le service de santé s'est détérioré et ne survit que grâce à l'aide internationale. L'évolution des principaux indicateurs sanitaires est inquiétante : le taux de mortalité infantile et le taux de mortalité lié à la maternité restent élevés (ils sont respectivement de 82,3 pour 100 000 naissances vivantes et de 30,4 pour 1 000). La propagation du paludisme et de la typhoïde pose un problème sérieux qu'aggrave encore le manque généralisé de médicaments essentiels et d'antibiotiques, de

chlore pour le traitement de l'eau de boisson et de moyens diagnostiques. Il convient d'ajouter que de nombreux agents sanitaires qualifiés ont fui pendant la guerre civile ou ont été conduits à partir par le faible niveau des salaires et l'irrégularité de leur versement.

29. La Banque mondiale a alloué des crédits pour financer la poursuite de la restructuration du service de santé ainsi que la formation de personnel sanitaire. Des initiatives ont déjà été prises pour renforcer le système de soins de santé primaires, réformer la distribution des soins, renouveler la gestion et rationaliser les structures administratives.

30. Le Ministère de la santé reçoit un appui administratif et technique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). D'autres organisations de secours et de développement, dont Medical Emergency Relief International (Merlin), l'ACTED, la Fondation Aga Khan, Pharmaciens sans frontières (PSF), Médecins sans frontières-Pays-Bas (MSF), le CICR, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Central Asian Development Agency et la Fondation pour la protection de l'enfance (États-Unis), interviennent également. Les principales activités restent la lutte contre les épidémies de fièvre typhoïde et de paludisme, d'infections respiratoires et de maladies diarrhéiques chez les enfants. Les autres domaines d'activité comprennent le traitement de la déficience en fer chez les femmes, la santé en matière de reproduction, le renforcement de la capacité de gestion à tous les niveaux et la fourniture de médicaments essentiels.

31. L'UNICEF a fourni des vaccins, des nécessaires d'urgence et des médicaments essentiels aux postes de santé locaux, du matériel pour assurer la chaîne du froid ainsi qu'une assistance technique et une formation au personnel du Ministère de la santé. L'OMS et l'UNICEF ont mené deux campagnes de vaccination des enfants contre la poliomyélite en 1998. L'OMS a fourni des nécessaires pour la diphtérie au centre de vaccination national et elle a envoyé aux laboratoires du Gouvernement du matériel de diagnostic pour les épreuves pratiquées sur le sang afin d'empêcher la propagation du sida.

32. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a pour objectif d'améliorer les services de santé en matière de reproduction, y compris la planification familiale, en mettant l'accent sur une participation accrue des communautés à l'élaboration des politiques et à la mise en place des services. Il dispense une assistance technique et fournit du matériel et des contraceptifs.

Approvisionnement en eau et assainissement

33. Des années de sous-investissement et de mauvais entretien du réseau de distribution de l'eau ont fait de la fièvre typhoïde la première des maladies diarrhéiques aiguës. Dans tout le pays, les réseaux de distribution et les systèmes de traitement de l'eau ont été détruits et la qualité de l'eau n'est plus assurée. Les produits chimiques, matériels et pièces détachées indispensables font défaut, même dans les zones urbaines, et les ressources financières sont insuffisantes. Il se produit une contamination de l'eau par les eaux usées en raison de la rupture des canalisations, des fuites et des inondations.

34. L'année dernière, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que l'Office allemand de coopération technique (GTZ) ont lancé un programme d'urgence de distribution et de traitement de l'eau pour lutter contre l'épidémie de typhoïde qui s'était déclarée à Douchanbé. Du chlore et des pièces détachées ont été fournis, du matériel a été réparé et une campagne d'information sur l'utilisation et l'hygiène de l'eau a été organisée à l'échelle nationale. Associées à une surveillance appropriée, ces mesures ont eu un effet immédiat. Le nombre de cas de typhoïde notifiés pendant la période correspondante de 1998 a diminué de façon spectaculaire.

35. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets a terminé la remise en état du réseau de distribution d'eau de Kulyab dans le sud du pays. Pour la première fois, 65 000 personnes reçoivent de l'eau propre. Quand la remise en état du réseau d'assainissement sera achevée, on aura éliminé en grande partie les causes de la typhoïde, du paludisme et des autres maladies transmises par l'eau dans la région. L'UNICEF distribue des pompes à bras et des filtres à sable aux écoles et autres établissements et dispense une éducation en matière d'hygiène ainsi qu'une formation à l'entretien des installations.

36. Le caractère intermittent du financement limite l'ampleur des interventions dans ce domaine. Il est nécessaire d'affecter des crédits importants permettant des améliorations majeures si l'on veut assurer une gestion adéquate du réseau de distribution d'eau, c'est-à-dire introduire des mécanismes de récupération des coûts, un régime de tarification et un système de comptabilité intégré.

Éducation

37. Le Tadjikistan a hérité des structures éducatives et des programmes d'enseignement de la période soviétique, ce qui signifie que, jusqu'à une date récente, 88 % de la population adulte avaient reçu une certaine instruction. L'effondrement de l'Union soviétique et la crise économique et sociale qui

l'a suivi ont provoqué une forte baisse des revenus et appauvri la population. Cette situation, aggravée par la guerre civile, a désorganisé complètement le système éducatif.

38. De 1992 à 1997, plus de 5 000 enseignants ont quitté le pays; de nombreux enfants ne vont pas à l'école ou n'y vont qu'une partie du temps. Le nombre d'heures de cours a considérablement diminué car beaucoup d'enseignants qui recevaient des salaires anormalement bas, versés de manière irrégulière ont cherché d'autres sources de revenus. Le budget de l'État ne permettant pas de fournir gratuitement du matériel et un appui pédagogique, un cinquième des enfants tadjiks sont privés d'instruction.

39. Le mauvais état des bâtiments, l'absence d'eau, de chauffage et de matériels pédagogiques rendent toute activité scolaire extrêmement difficile. La pénurie de chaussures et de vêtements ainsi que les problèmes de sécurité empêchent les enfants, surtout les filles, d'aller à l'école. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, la Fondation Aga Khan et le HCR financent la remise en état et la reconstruction des bâtiments. L'UNICEF, le CICR, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Fédération pour la protection de l'enfance (Royaume-Uni), Mercy Corps International et Orphans, Refugees and Aid assurent la formation et fournissent des matériels et des produits non alimentaires. Le PAM et la Fédération pour la protection de l'enfance (États-Unis) financent des programmes d'alimentation scolaire.

Protection de l'enfance

40. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires (ONU) et l'UNICEF ont créé le secteur de la protection de l'enfance afin de remédier aux effets de la pauvreté croissante sur les enfants. De plus en plus d'enfants travaillent et se livrent à des activités illicites – délinquance, prostitution et usage de drogues. Outre les enfants des rues que l'on voit à Douchanbé et dans d'autres grandes villes, un grand nombre d'autres sont abandonnés.

41. La pauvreté a pour effet de séparer les familles, d'affaiblir les principes moraux et de relâcher le tissu social des communautés. La situation de l'enseignement réduit encore les possibilités de développement des enfants. Un vaste éventail de mesures a été pris pour traiter les divers aspects du problème : sensibilisation, renforcement de la capacité des institutions prestataires de services, protection juridique et protection des droits.

42. Les besoins humanitaires immédiats sont satisfaits. Divers programmes ont été mis en oeuvre pour aider les ménages dirigés par une femme, les réfugiés, les orphelins, les enfants des rues, les enfants incarcérés, pour assurer des

soins en établissement par une aide alimentaire, un appui matériel, des services psychologiques et une protection juridique. L'UNICEF, le CICR, la Fédération pour la protection de l'enfance (Royaume-Uni), Orphans, Refugees and Aid et un certain nombre d'organismes nationaux collaborent afin d'améliorer l'échange d'information, l'établissement de réseaux et la fourniture de services.

B. Coordination de l'aide humanitaire

43. Le Groupe de coordination sur le terrain du Bureau de coordination des affaires humanitaires, institué au début de 1997, a été renforcé afin d'améliorer la coordination globale de l'aide humanitaire par le Coordonnateur résident des Nations Unies pour les questions humanitaires. Ce groupe fait partie intégrante des réseaux de coordination regroupant les institutions des Nations Unies, les organisations internationales et des organisations non gouvernementales présentes dans la capitale et dans les provinces.

44. Les organismes d'aide humanitaire ainsi que les donateurs et les représentants d'organismes bilatéraux se réunissent toutes les deux semaines à Douchanbé. Des réunions analogues ont lieu dans la partie méridionale du pays. Des informations sur les réunions tenues à Kourgane Teppa sont communiquées régulièrement afin d'améliorer la coordination globale et la planification. Les organisations d'aide humanitaire sont tenues informées par le bulletin mensuel et les documents de synthèse publiés par le Bureau de coordination des affaires humanitaires.

45. Des réunions consacrées aux divers secteurs – aide alimentaire, santé, agriculture, droits de l'homme, éducation, approvisionnement en eau et assainissement, démobilisation, protection des enfants – ont lieu régulièrement à Douchanbé. On y traite les questions de politique générale, de planification, de stratégie et de mise en oeuvre. Les instances gouvernementales sont représentées à ces réunions par les ministères d'exécution pertinents et par le Service de coordination de l'aide. Financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ce service relève du Cabinet du Premier Ministre; il est chargé de surveiller tous les engagements pris et les sommes dépensées au titre de l'aide internationale et de l'investissement au Tadjikistan.

IV. Relèvement et coopération aux fins du développement

46. Le PNUD et la Banque mondiale ont aidé le Gouvernement à établir la documentation pour la réunion du Groupe consultatif de la Banque mondiale sur le Tadjikistan qui a eu

lieu à Paris le 20 mai 1998. Cette collaboration se poursuivra dans le long terme par le cofinancement d'une enquête de six mois sur le niveau de vie dont les résultats serviront de base de référence sur la répartition de la pauvreté dans le pays.

47. En octobre 1997, le PNUD a recensé les besoins en matière de redressement dans la vallée de la Karateguine. La Banque mondiale s'est appuyée sur les résultats pour élaborer son projet de reconstruction d'urgence après le conflit, d'un montant de 20 millions de dollars, qui comporte une assistance dans le domaine agricole, la reconstruction des ponts et des routes, et l'exécution de travaux locaux et la réparation d'infrastructures diverses dans la vallée de la Karateguine.

48. Dans le cadre du programme de relèvement et de reconstruction financé par le PNUD et mis en oeuvre par le Bureau des services d'appui aux projets dans les trois bureaux annexes de Garm, Kouliab et Chaartouz, 180 sous-projets ont été achevés ou sont en cours d'exécution dans les domaines suivants : agriculture, santé, éducation, approvisionnement en eau et assainissement, infrastructures, renforcement des capacités et promotion de l'égalité entre les sexes. Les résultats obtenus et la méthodologie employée ont suscité l'intérêt d'autres partenaires qui participent à un arrangement de partage des coûts/fonds d'affectation spéciale pour un montant de 1,7 million de dollars.

49. Les principaux atouts de ce projet résident dans le renforcement des capacités. Grâce aux investissements consentis par le PNUD depuis 1996, le Bureau des services d'appui aux projets a exécuté un ensemble complexe de sous-projets et mis en oeuvre des programmes pour le compte d'autres organisations internationales afin d'aider le Tadjikistan à passer de la guerre à la paix; d'une économie à planification centrale à une économie de marché; d'un système de prise de décisions verticale à un système faisant une plus large part à la participation des habitants; enfin d'un système de protection sociale fondé sur des subventions de l'État à un système de responsabilité mutuelle.

50. La coopération du PNUD avec le Ministère du travail et de l'emploi et avec le Ministère de la culture et de l'éducation continue de produire des résultats : le projet pour la consolidation de la paix à Kouliab a été élargi et les activités en cours dans certains districts de la région de Khatlon ont été renforcées. Durant la présente phase, d'une durée d'un an, 20 chefs de centres communautaires désignés par le projet recevront une formation qui leur apprendra à gérer leurs centres comme des organisations non gouvernementales locales indépendantes et à mobiliser des ressources pour des activités socioéconomiques communautaires dans la région de Khatlon. Le réseau communautaire ainsi créé permettra de soutenir et d'élargir le programme d'instruction civique qui

est élaboré actuellement par un groupe de travail auquel participent divers organismes (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Fondation Aga Khan, Agency for International Development (États-Unis), MONUT, PNUD). Une aide est également apportée au Ministère du travail dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités. Un atelier sur la planification des décisions a été organisé au début de juillet 1998 pour élaborer un plan d'action complet en matière de formation, d'emploi et de production de revenus à l'intention des groupes vulnérables, notamment les anciens combattants et les réfugiés, dans des zones pilotes.

51. Les activités de consolidation de la paix et de réconciliation sont étroitement liées à l'établissement des conditions économiques susceptibles de conduire à l'autonomie. Le PNUD s'efforce avant tout de renforcer la capacité des instances gouvernementales à gérer les ressources extérieures fournies par les organismes de financement internationaux, les agences pour le développement et le secteur privé. Le Service de coordination de l'aide, installé pour l'instant dans les bureaux du PNUD, sera transféré au Bureau du Premier Ministre dans le cadre d'un plan de gestion visant à renforcer les compétences des fonctionnaires.

52. Dans le domaine du développement économique, deux projets financés par le PNUD sont exécutés par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). L'OIT a préparé une étude pilote de la population active qui renseignera sur l'évolution de l'emploi et les caractéristiques des travailleurs, notamment leur niveau de qualification et indiquera de ce fait les moyens à mettre en oeuvre pour la formation, l'emploi et la création d'entreprises, en particulier à l'intention des plus vulnérables. L'ONUDI a été chargée de recenser les installations industrielles au Tadjikistan. Cette étude exhaustive réalisée pour la première fois suggère des stratégies pour la privatisation et la restructuration des entreprises qui sont encore détenues par l'État et recense les investissements étrangers dans des coentreprises.

53. Le PNUD s'est particulièrement intéressé aux questions concernant les femmes et a financé un projet de participation des femmes au développement, le plus vaste dans les pays de la CEI, disposant d'un budget total de 758 000 dollars pour la période 1997-1999. Cette aide à la création de petites entreprises a prouvé son efficacité lors d'un projet pilote qui a été mené à Karasou dans la région de Kofarnihon : au cours des deux ans, 1 127 femmes de la région ont pu créer leur propre entreprise. C'est le seul financement nouveau depuis plus d'un an qui vise à relancer l'économie dans la région. Au total 1 959 emplois ont été créés et plus de 8 000 personnes bénéficient directement du programme. Le modèle de Karasou sera reproduit dans deux autres régions, ainsi, zone

montagneuse isolée de la vallée du Zarafchan et Toursounzadé, une ville industrielle abritant une importante usine d'aluminium.

V. Conclusions

54. La situation humanitaire au Tadjikistan ne s'est pas améliorée depuis le début de 1998. Le Gouvernement est toujours incapable de fournir les services qui créeraient un semblant de système de protection sociale. En l'absence d'un tel système et d'un tissu économique revitalisé qui assurerait un minimum d'autosuffisance aux populations rurales, les groupes les plus vulnérables, notamment les quelque 600 000 réfugiés qui sont rentrés chez eux, continuent de dépendre des secours d'urgence et le pays dans son ensemble a besoin de l'aide au relèvement et au développement.

55. L'Organisation des Nations Unies a donc l'intention de poursuivre son programme d'aide humanitaire au Tadjikistan en lançant un appel global interinstitutions pour 1999.

56. Le Secrétaire général remercie les pays et organismes donateurs d'avoir généreusement contribué par le passé au programme d'assistance humanitaire au Tadjikistan. Il semble malheureusement que ce pays ait été oublié de la plupart des donateurs en 1998. Pour diverses raisons, les dons au Tadjikistan ont diminué globalement aussi bien pour l'assistance humanitaire que pour l'aide au développement et l'appui au processus de paix et de réconciliation.

57. Comme l'indique le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires dans le rapport sur sa mission au Tadjikistan en juillet 1998, il est essentiel que les donateurs investissent dans le processus de paix et contribuent à l'aide humanitaire et à l'aide au développement ainsi qu'à l'appui au processus de paix et de réconciliation.

58. Malgré l'assassinat perpétré contre des fonctionnaires de l'ONU à Garm, il faut continuer de fournir une assistance humanitaire au Tadjikistan pour maintenir les conditions de la paix et préparer le relèvement. Si un appui international n'aide pas à créer les conditions qui permettront au pays de sortir de sa dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire, le Tadjikistan risque fort de devenir une urgence permanente. Il est indispensable que les donateurs «investissent» dans la paix et qu'ils commencent par verser les contributions qui avaient été annoncées à Vienne et à Paris pour appuyer le processus de paix.

59. Tout aussi important, le Gouvernement du Tadjikistan et l'OTU doivent prendre immédiatement des mesures concrètes témoignant d'un avancement rapide et réel du processus de paix.

60. Le Secrétaire général tient à rendre hommage au travail accompli par les hommes et les femmes des organisations humanitaires au Tadjikistan, travail excellent et totalement désintéressé qui les amène à risquer leur vie et même à en faire l'ultime sacrifice.

61. Le Secrétaire général exprime sa profonde détresse devant le nombre croissant de crimes perpétrés contre des membres d'organisations humanitaires et d'autres fonctionnaires, en particulier face à l'assassinat de membres de l'ONU non armés à Garm. La sécurité du personnel de l'ONU est entre les mains du pays hôte et des parties au conflit. Il prie instamment le Gouvernement tadjik et les dirigeants de l'OTU de ne rien négliger pour identifier les auteurs de ce crime odieux et les traduire en justice et il demande aux parties de prendre des mesures concrètes efficaces afin qu'une telle tragédie ne se renouvelle pas et que les membres de l'ONU et des missions puissent s'acquitter de leur tâche en toute sécurité et continuer d'aider le Tadjikistan en cette période de transition difficile.

Tableau I

A. Appel global des Nations Unies pour le Tadjikistan (1998) : état des besoins et des contributions au 27 juillet 1998

(En dollars des États-Unis)

Organisations	Montants demandés (1998)	Annonces de contributions fournies ou promises	Déficit	Pourcentage des besoins couverts
FAO	3 626 150	56 000	3 570 150	1,5 %
UNICEF	1 975 000	222 039	1 752 961	11,2 %
PNUD	7 970 000	0	7 970 000	0,0 %
UNESCO	2 185 000	0	2 185 000	0,0 %
HCR	800 000	0	800 000	0,0 %
FNUAP	291 000	0	291 000	0,0 %
OMS	2 596 100	0	2 596 100	0,0 %
PAM	8 597 178	6 197 143	2 400 035	72,1 %
Bureau de coordination des affaires humanitaires	529 214	30 822	498 392	5,8 %
Organisations non gouvernementales	6 070 972	0	6 070 972	0,0 %
Total général	34 640 614	6 506 004	28 134 610	18,8 %

B. Appel global des Nations Unies pour le Tadjikistan : état financier actualisé

(En millions de dollars des États-Unis)

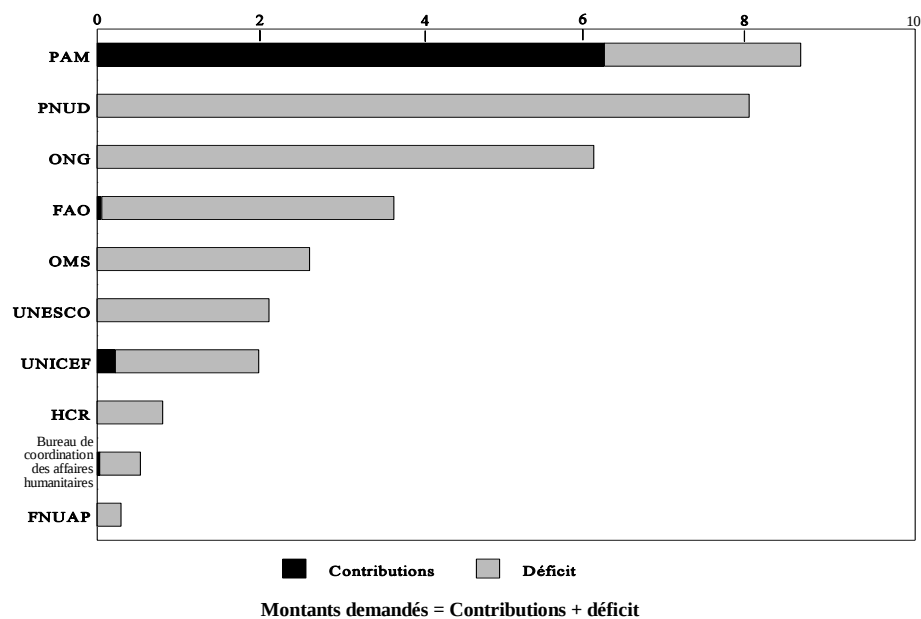


Tableau II
**Appel global des Nations Unies pour le Tadjikistan : contributions des donateurs
au 27 juillet 1998**

A. Aide non alimentaire

<i>Donateur</i>	<i>Organe centralisateur</i>	<i>Numéro de code du projet</i>	<i>Secteur (activité)</i>	<i>Montant (en dollars É.-U.)</i>
Belgique	UNICEF	TJK-98-1/N17	Distribution de médicaments essentiels et de fournitures médicales aux centres de santé communautaires	65 789
Suède	UNICEF	TJK-98-1/N27	Modernisation des installations de distribution d'eau et d'assainissement dans les écoles et formation à l'entretien et aux bonnes pratiques en matière d'assainissement et d'hygiène	156 250
Suisse	Bureau de coordination des affaires humanitaires	TJK-98-1/N39	Coordination	30 822
FAO	PNUD	TJK-98-1/N05	Mission de programmation et de formulation de projets : services vétérinaires publics et privés pour l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la santé publique et du commerce au Tadjikistan	56 000
Total – Aide non alimentaire (Partie A)				308 861

B. Aide alimentaire

<i>Donateur</i>	<i>Organe centralisateur</i>	<i>Numéro de code du projet</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité (en tonnes)</i>	<i>Montant (en dollars É.-U.)</i>
États-Unis ^a	PAM	TJK-98-1/N01	Farine de blé	7 500	3 525 000
États-Unis ^a	PAM	TJK-98-1/N01	Huile végétale	500	615 000
ECHO	PAM	TJK-98-1/N01	Divers	À déterminer	2 057 143
Total – Aide alimentaire (Partie B)				8 000	6 197 143
Total général				8 000	6 506 004

Données réunies par le Bureau de coordination des affaires humanitaires sur la base des renseignements communiqués par les organisations ayant participé à l'appel.

^a Données communiquées par le donateur au Bureau de coordination des affaires humanitaires.

Tableau III

Appel global des Nations Unies pour le Tadjikistan : liste des activités relatives aux projets au 27 juillet 1998

(En dollars des États-Unis)

<i>Numéro de code</i>	<i>Secteur/activité</i>	<i>Organisation</i>	<i>Montants demandés</i>	<i>Recettes</i>	<i>Déficit</i>
Aide alimentaire/sécurité alimentaire					
N01	Assistance d'urgence aux groupes vulnérables	PAM	8 597 178	6 197 143	2 400 035
N02	Appui à de petites organisations agricoles de la région de Khatlon, appui technique au projet d'affermage de terres du PAM	ACTED	473 000	—	473 000
Sous-total			9 070 178	6 197 143	2 873 035
Agriculture					
N03	Fourniture d'urgence d'intrants pour les semailles de blé d'hiver 1998	FAO	2 417 150	—	2 417 150
N04	Examen du secteur de l'irrigation et remise en état d'urgence	FAO	1 153 000	—	1 153 000
N05	Mission de programmation et de formulation de projets : services vétérinaires publics et privés pour améliorer la sécurité alimentaire, la santé publique et le commerce au Tadjikistan	FAO	56 000	56 000	—
N06	Fourniture d'intrants agricoles et programmes de formation destinés aux familles dirigées par des femmes et aux familles nombreuses	ADRA-I (Adventist Development and Relief Agency)	299 513	—	299 513
N07	Projet d'appui aux exploitants agricoles privés de la vallée du Zerafshan : production de semences de pomme de terre et remise en état des réseaux d'irrigation dans le district d'Old Mastchoh	CARE-I	1 648 035	—	1 648 035
N08	Projet de reconstitution et de privatisation du cheptel communautaire de Khatlon	RI (Relief International)	250 500	—	250 500
Sous-total			5 824 198	56 000	5 768 198
Santé					
N09	Assistance pour la réforme du système de soins de santé au Tadjikistan	OMS	350 000	—	350 000
N10	Coordination et gestion en matière de santé	OMS	411 100	—	411 100
N11	Gestion de la fourniture de médicaments essentiels au Tadjikistan	OMS	140 000	—	140 000
N12	Amélioration des services de protection maternelle et infantile au niveau régional (oblast) (consolidation des résultats du projet CARAK)	OMS	300 000	—	300 000
N13	Lutte contre les maladies transmises par des vecteurs, y compris le paludisme	OMS	350 000	—	350 000
N14	Prévention et traitement de la tuberculose	OMS	510 000	—	510 000
N15	Lutte contre les maladies diarrhéiques, y compris la fièvre typhoïde	OMS	370 000	—	370 000
N16	Assistance d'urgence et élaboration des politiques en matière de rétablissement et de promotion de la santé mentale	OMS	165 000	—	165 000
N17	Distribution de médicaments essentiels de survie et de fournitures médicales aux centres de santé communautaires	UNICEF	300 000	65 789	234 211
N18	Distribution de comprimés de fer aux femmes, aux adolescentes et aux enfants pour combattre l'anémie et distribution de biscuits à haute valeur énergétique comme supplément diététique aux enfants des écoles dans les régions défavorisées et les zones montagneuses	UNICEF	890 000	—	890 000
N19	Remise en état et rééquipement des hôpitaux ruraux au Tadjikistan	PNUD	4 190 000	—	4 190 000
N20	Prévention du paludisme par le biais d'organismes ruraux locaux	ACTED	400 000	—	400 000
N21	Santé en matière de reproduction et hygiène de l'enfance	CARE-I	543 814	—	543 814
N22	Amélioration de la gestion et de la lutte contre le paludisme	MERLIN	549 680	—	549 680

<i>Numéro de code</i>	<i>Secteur/activité</i>	<i>Organisation</i>	<i>Montants demandés</i>	<i>Recettes</i>	<i>Déficit</i>
N23	Aide aux établissements psychiatriques	MSF-Pays-Bas	720 000	–	720 000
N24	Production de solutés pour perfusion et distribution aux établissements médicaux	PSF	436 000	–	436 000
N25	Intervention pilote concernant la santé des femmes en matière de reproduction et éducation communautaire	RI	111 000	–	111 000
N26	Appui aux postes de premiers secours et maternité de Garm et de Khatlon par le renforcement des capacités et l'organisation de cours pédagogiques à l'Institut supérieur de formation sanitaire (Douchanbé) pour le personnel des postes	RI	230 100	–	230 100
Sous-total			10 966 694	65 789	10 900 905
Approvisionnement en eau et assainissement					
N27	Modernisation des installations de distribution d'eau et d'hygiène dans les écoles et formation à l'entretien et aux bonnes pratiques en matière d'assainissement et d'hygiène	UNICEF	425 000	156 250	268 750
N28	Fourniture de filtres à sable à filtration lente et éducation à l'hygiène de l'eau dans 50 établissements accueillant des personnes vulnérables comme les enfants, les malades et les personnes âgées	ADRA-I	57 000	–	57 000
Sous-total			482 000	156 250	325 750
Éducation					
N29	Projet d'éducation par la radio avec diffusion de documents sur papier	UNESCO	1 085 000	–	1 085 000
N30	Remise en état des écoles et production de fournitures scolaires	UNESCO	1 100 000	–	1 100 000
N31	Distribution de pochettes éducatives aux écoles primaires et de papier pour imprimer les manuels d'enseignement primaire indispensables	UNICEF	360 000	–	360 000
N32	Relèvement, distribution de matériels pédagogiques et formation organisée dans les écoles rurales d'enseignement primaire et secondaire au Tadjikistan	PNUD	3 780 000	–	3 780 000
N33	Éducation pilote à la paix et à la tolérance par la production de manuels	RI	49 500	–	49 500
Sous-total			6 374 500	–	6 374 500
Production de revenus					
N34	Appui aux projets à impact rapide de création de microentreprises dans les zones de rapatriement du district de Khatlon	HCR	800 000	–	800 000
N35	Octroi de prêts aux femmes associées dans le cadre de contrats de groupe pour promouvoir l'emploi local et les activités génératrices de revenus	ADRA-I	60 830	–	60 830
N36	Distribution de fuel domestique aux institutions sociales pendant l'hiver 1998/99	Organisation allemande Agro Action	215 000	–	215 000
N37	Formation professionnelle et promotion des petites entreprises pour les orphelins de Kulyab à la charge de la société	Orphans, Refugees and Aid	27 000	–	27 000
Sous-total			1 102 830	–	1 102 830
Gestion de l'information et coordination					
N38	Collecte des données	FNUAP	291 000	–	291 000
N39	Coordination	Bureau de coordination des affaires humanitaires	529 214	30 822	498 392
Sous-total			820 214	30 822	789 392

<i>Numéro de code</i>	<i>Secteur/activité</i>	<i>Organisation</i>	<i>Montants demandés</i>	<i>Recettes</i>	<i>Déficit</i>
Total			34 640 614	6 506 004	28 134 610

Tableau IV

État au 28 juillet 1998 des contributions fournies ou promises par la communauté internationale pour l'aide humanitaire au Tadjikistan hors du cadre de l'appel global des Nations Unies

(Toutes les décisions que les donateurs ont signalées au Bureau de coordination des affaires humanitaires figurent dans le présent tableau.)

<i>Date de la décision</i>	<i>Donateur</i>	<i>Agent d'exécution</i>	<i>Description</i>	<i>Valeur (dollars É.-U.)</i>
30 juin 1998	Danemark	CICR	Don en espèces au titre de l'aide humanitaire (Appel d'urgence du CICR)	298 649
20 mars 1998	Danemark	Mission Est	Don en espèces pour la distribution de denrées alimentaires avant la moisson dans la province de Kouliab (sud du Tadjikistan) [46.H.7 à 11]	817 518
Total partiel				1 116 167
4 mai 1998	Égypte	Fonds égyptien pour la coopération technique avec la CEI et les nouveaux États indépendants	Don en nature – médicaments et équipement médical	100 000
30 mars 1998	Finlande	CR finlandaise	Don en espèces au titre de l'aide humanitaire	366 300
30 mars 1998	Finlande	CR finlandaise	Don en espèces au titre de l'aide humanitaire	366 300
Total partiel				732 600
7 mai 1998	Allemagne	Ambassade d'Allemagne	Don en espèces pour un appui logistique et opérationnel aux enfants, aux personnes âgées et aux femmes touchés par les inondations et les glissements de terrain (ASHH 321.50)	3 056
18 juin 1998	Allemagne	Ambassade d'Allemagne	Don en espèces pour l'enlèvement des maisons détruites par les inondations consécutives à de fortes pluies à Tavildara, Tadjikistan (ASHH 321.50 TJK 05/98)	3 056
2 juin 1998	Allemagne	CR allemande	Don en espèces au titre d'un secours immédiat aux sans-abri victimes des inondations (ASHH 321.50 TJK 04/98)	111 111
Total partiel				117 223
30 juin 1998	Luxembourg	CICR	Don en espèces au titre de l'aide humanitaire (Appel d'urgence du CICR)	110 811
20 mars 1998	Pays-Bas	CICR	Don en espèces pour l'Appel d'urgence du CICR 1998 : activités en matière de santé, protection, diffusion de l'information et opérations de secours au Tadjikistan (TJ004001)	371 287
1er avril 1998	Norvège	CR norvégienne	Don en nature – soupe populaire (K8240)	30 818
1er avril 1998	Norvège	PNUD	Don en espèces pour ouvrir un fonds d'affectation spéciale pour la paix et le développement (K8285)	507 327
Total partiel				538 145
30 juin 1998	Suède	CICR	Don en espèces au titre de l'aide humanitaire (Appel d'urgence du CICR)	508 476
1er avril 1998	Royaume-Uni	Fondation Aga Khan	Don en espèces pour la distribution de 1 500 tonnes de farine de blé à quelque 250 000 personnes vulnérables à Gorno-Badakshan	1 000 000
26 février 1998	Royaume-Uni (N/C)	UNIFEM/PNUD	Don en espèces pour renforcer les capacités nationales et internationales en matière d'aide au développement pour les femmes en situations de crise et consécutives à une crise, par diverses activités : plaidoyer, éducation et sensibilisation, réadaptation psychosociale et appui à l'intégration des femmes dans le cadre de la stratégie du Tadjikistan à Douchanbé	166 667

<i>Date de la décision</i>	<i>Donateur</i>	<i>Agent d'exécution</i>	<i>Description</i>	<i>Valeur (dollars E.-U.)</i>
			Total partiel	1 166 667
15 mai 1998	États-Unis	Décision de l'Ambassadeur	Don en espèces au titre de l'aide humanitaire (aide pour l'exercice 1998 de l'Office of U.S. Foreign Disaster Assistance)	25 000
20 mai 1998	États-Unis	Décision de l'Ambassadeur	Don en espèces au titre de l'aide humanitaire (aide pour l'exercice 1998 de l'Office of U.S. Foreign Disaster Assistance)	25 000
			Total partiel	50 000
21 avril 1998	ECHO	ACTED/France	Don en espèces pour la reconstruction partielle de maisons, d'écoles et d'installations médicales – surveillance et coordination de l'aide de l'Office humanitaire – distribution de charbon aux institutions (fait partie du montant de 875 000 écus) [ECHO/TJK/B7-215/97/0100]	205 714
21 avril 1998	ECHO	Fondation Aga Khan	Don en espèces au titre de l'aide alimentaire supplémentaire destinée aux personnes les plus vulnérables : farine de blé, huile végétale, légumineuses et sel iodé dans tout le pays (fait partie du montant de 5 780 000 écus) [ECHO/TJK/B7-215/97/0300]	514 286
21 avril 1998	ECHO	Caritas/Suisse	Don en espèces pour la reconstruction partielle de maisons, d'écoles et d'installations médicales – surveillance et coordination de l'aide de l'Office humanitaire – distribution de charbon aux institutions (fait partie du montant de 875 000 écus) [ECHO/TJK/B7-215/97/0100]	680 000
21 avril 1998	ECHO	Correspondant de l'Office humanitaire	Don en espèces pour la reconstruction partielle de maisons, d'écoles et d'installations médicales – surveillance et coordination de l'aide de l'Office humanitaire – distribution de charbon aux institutions (fait partie du montant de 875 000 écus) [ECHO/TJK/B7-215/97/0100]	114 286
21 avril 1998	ECHO	Organisation allemande Agro Action	Don en espèces au titre de l'aide humanitaire supplémentaire destinée aux personnes les plus vulnérables : farine de blé, huile végétale, légumineuses et sel iodé dans tout le pays (fait partie du montant de 5 780 000 écus) [ECHO/TJK/B7-215/97/0300]	2 800 000
31 mars 1998	ECHO	CICR	Don en espèces au titre de l'Appel d'urgence du CICR pour 1998	483 286
26 mai 1998	ECHO	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	Don en espèces pour la distribution d'articles de premiers secours destinés aux personnes les plus touchées par les inondations et le glissement de terrain (fait partie du montant de 200 000 écus) [ECHO/TJK/B7-215/1998/0200]	219 780
21 avril 1998	ECHO	MSF/France	Don en espèces au titre de l'assistance médicale aux groupes les plus vulnérables dans certains établissements médicaux à Lenindabad, Douchanbé, Khatlon et Garm (fait partie du montant de 2 345 000 écus) [ECHO/TJK/B7-215/97/0100]	194 286
21 avril 1998	ECHO	Merlin/Royaume-Uni	Don en espèces au titre de l'assistance médicale aux groupes les plus vulnérables dans certains établissements médicaux à Lenindabad, Douchanbé, Khatlon et Garm (fait partie du montant de 2 345 000 écus) [ECHO/TJK/B7-215/97/0100]	657 143
21 avril 1998	ECHO	PSF/France	Don en espèces au titre de l'assistance médicale aux groupes les plus vulnérables dans certains établissements médicaux à Lenindabad, Douchanbé, Khatlon et Garm (fait partie du montant de 2 345 000 écus) [ECHO/TJK/B7-215/97/0100]	1 142 857

<i>Date de la décision</i>	<i>Donateur</i>	<i>Agent d'exécution</i>	<i>Description</i>	<i>Valeur (dollars E.-U.)</i>
21 avril 1998	ECHO	CR finlandaise	Don en espèces au titre de l'aide alimentaire supplémentaire aux groupes les plus vulnérables : farine de blé, huile végétale, légumineuses et sel iodé dans tout le pays (fait partie du montant de 5 780 000 écus) [ECHO/TJK/B7-215/97/0300]	240 000
21 avril 1998	ECHO	CR néerlandaise	Don en espèces au titre de l'assistance médicale aux groupes les plus vulnérables dans certains établissements médicaux à Leninabad, Douchanbé, Khatlon et Garm (fait partie du montant de 2 345 000 écus) [ECHO/TJK/B7-215/97/0100]	685 714
21 avril 1998	ECHO	CR suédoise	Don en espèces au titre de l'aide alimentaire supplémentaire aux groupes les plus vulnérables : farine de blé, huile végétale, légumineuses et sel iodé dans tout le pays (fait partie du montant de 2 345 000 écus) [ECHO/TJK/B7-215/97/0100]	994 286
Total partiel				8 931 638
30 juin 1998	Divers	CICR	Don en espèces au titre de l'aide humanitaire (Appel d'urgence du CICR)	64 637
Total				13 807 651